

La bibliothèque de Frédéric, évêque de Genève (fin du XIe siècle)

Autor(en): **Tribolet, Maurice de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **14 (1968-1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA BIBLIOTHÈQUE DE FRÉDÉRIC,
ÉVÊQUE DE GENÈVE
(fin du XI^e siècle)*

par Maurice de TRIBOLET

Le manuscrit latin 1 de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, dit Bible de Saint-Pierre¹, contient en son dernier folio le catalogue de la bibliothèque de l'évêque de Genève, Frédéric. Cet intéressant document n'a pas échappé à la diligente attention d'historiens tels que Jean-Antoine Gautier², Jacob Spou³ et Jean Senebier⁴; rappelons qu'il est également connu de Theodor Gottlieb⁵; Samuel Berger dans son étude sur la Vulgate semble ignorer le catalogue mais non la Bible de Saint-Pierre proprement dite⁶. Seul de tous ces savants, Sene-

* Le R. P. de VREGILLE, s.j., à Lyon, secrétaire de la collection « Sources chrétiennes », M. André VERNET, professeur à l'École des Chartes, M. Jean-Etienne GENEQUAND, archiviste à Genève, ont contribué de diverses façons à la mise en œuvre de cet article. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

¹ Cf. Jean SENEBIER, *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève*, Genève, 1779, p. 51-60, et Frédéric GARDY, « La Bible des chanoines de Saint-Pierre et les lutrins d'Eglise conservés à la Bibliothèque de Genève », *Genava*, t. XI (1933), p. 137-140. On pourra également consulter Jean-Antoine GAUTIER, *Histoire de Genève des origines à l'année 1691*, t. I, p. 45 et 87.

² A vrai dire Jean-Antoine GAUTIER dans son *Histoire de Genève*, t. I, p. 46-47 ne mentionne pas le catalogue de la bibliothèque de l'évêque Frédéric, mais seulement la liste des officiants à l'église cathédrale qui est transcrite à la suite du catalogue.

³ Jacob SPON, *Histoire de Genève, rectifiée et augmentée par d'amples notes*, Genève, 1730, t. I, p. 36, note x.

⁴ SENEBIER, *op. cit.*, p. 57-59.

⁵ Theodor GOTTLIEB, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, Wien, 1915, p. 374, n° 816. Gottlieb fait remonter le catalogue à 1035.

⁶ Samuel BERGER, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen-âge*, Nancy, 1893, p. 383. Cet auteur date la Bible de Saint-Pierre du X-XI^e siècle.

bier a pris la peine de donner, en 1779, une transcription de ce document ; on ne saurait en bonne justice lui tenir rigueur de menues erreurs qu'il a commises en déchiffrant ce catalogue à vrai dire peu lisible¹. De même, eu égard aux ouvrages de références qu'il pouvait utiliser à cette époque, on ne pourra lui reprocher certaines inexactitudes dans l'identification des ouvrages remis par l'évêque Frédéric à son chapitre cathédral de Genève. Nous tenterons, dans les pages qui vont suivre, de montrer l'intérêt de ce catalogue en soulignant, à l'aide des maigres renseignements qui nous sont parvenus, le rôle joué par l'évêque Frédéric au moment de la réforme pré-grégorienne. Nous identifierons ensuite et commenterons dans la mesure du possible la trentaine de manuscrits qui constituaient la bibliothèque du prélat genevois.

I. FRÉDÉRIC, ÉVÊQUE DE GENÈVE

La carrière et l'épiscopat de Frédéric recouvrent trois règnes extrêmement importants pour la formation de l'Etat allemand du moyen-âge², savoir ceux des empereurs Conrad II et Henri III et le début de celui d'Henri IV. L'évêque Frédéric³ aura donc vécu la dislocation du royaume rodolphein et son absorption par l'Empire, l'alliance de l'Eglise et de l'Empire établie par Henri II, puis consolidée par Henri III, et enfin les débuts de la réforme grégorienne et de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire sous Henri IV. Dès 1032, il semble bien que Frédéric ait pris le parti de l'empereur Conrad II à la mort de Rodol-

¹ SENEBIER, *op. cit.*, p. 57.

² Pour l'histoire générale de cette période on consultera Augustin FLICHE, *L'Europe occidentale de 888 à 1125* (t. II de *l'Histoire du moyen-âge* dans *l'Histoire générale* publiée sous la direction de Gustave GLOTZ, Paris, 1930), p. 246-275 et 310-316. Sur un plan plus local, il importe de consulter : Pierre DUPARC, *Le Comté de Genève, IX^e-XV^e siècle* (MDG, t. XXXIX), p. 65-69 et 87-88.

³ Frédéric apparaît de 1031 à 1073. Ce renseignement est tiré de *l'Helvetia sacra* (à paraître) rédigée par M. Louis BINZ que nous remercions ici. On se reportera aussi au *Régeste genevois*, publié par Charles LE FORT et Paul LULLIN, Genève, 1866, p. 52-59 (nos 184-210) ainsi qu'à l'ouvrage de Bernard BLIGNY, *L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1960 (« Collection des Cahiers d'Histoire publiés par les Universités de Clermont, Lyon, Grenoble », 4), p. 41-42.

phe III, dernier roi de Bourgogne. Il se heurtait ainsi à l'hostilité du comte de Genève, Gérold, adversaire de l'empereur dans la région genevoise¹. La Bourgogne se soumit cependant puisque le 1^{er} août 1034, à Genève, l'empereur Conrad II était proclamé roi de Bourgogne. Mais, dès 1041, l'empereur Henri III était à Besançon pour mettre un terme à l'agitation qui avait repris dans l'ancien royaume de Bourgogne. Sur la foi de ces quelques indications on ne peut s'empêcher de formuler une hypothèse : la période qui sépare la mort de Rodolphe III (1032) de celle d'Henri III (1056) est caractérisée dans la région genevoise par un état de rébellion endémique à l'égard de l'autorité impériale en Bourgogne. A aucun moment l'évêque de Genève ne semble avoir pris une position contraire aux intérêts de l'Empire. On peut raisonnablement supposer que, suivant en cela l'archevêque de Besançon, Hugues de Salins, vigilant exécuteur de la politique bourguignonne d'Henri III, Frédéric a été un des fidèles partisans du pouvoir impérial dans le diocèse de Genève².

Originaire du diocèse de Besançon et appartenant probablement à une famille noble, non identifiée, vassale du comte Guillaume I^{er} de Bourgogne, Frédéric pourrait être aussi de souche lorraine, puisque son prénom n'est pas porté à cette date en Franche-Comté, alors qu'il est en revanche bien connu en Lorraine³.

C'est en 1031-1032 que Frédéric apparaît pour la première fois en qualité d'évêque de Genève dans la charte de fondation du monastère de Talloires⁴ au bord du lac d'Annecy. Dix ans plus tard, le 6 novembre 1041, Frédéric est mentionné comme archidiacre de Besançon, dignité qu'il aurait peut-être possédée avant son élection au siège épiscopal de Genève et qu'il aurait gardée jusqu'à cette date par la faveur de l'arche-

¹ Pierre DUPARC, *op. cit.*, p. 65-67.

² *Histoire de Besançon* publiée sous la direction de Claude FOHLEN, t. I (1964), p. 248. Cf. également Bernard BLIGNY, *op. cit.*, p. 41-42.

³ Aimable communication du R.P. de Vregille, par lettre du 15 avril 1970.

⁴ Talloires, Haute-Savoie, arr. et canton Annecy. Cf. René POU-PARDIN, *Le royaume de Bourgogne, 888-1038*, Paris, 1907, p. 331-332 ; et *Cartulaire de Savigny*, publié par A. BERNARD, Paris, 1853, 1^{re} partie, n° 639, p. 318.

vêque de Besançon, Hugues de Salins ; mais il n'est pas exclu non plus que cette dignité lui ait été conférée alors qu'il était déjà évêque de Genève. Il est cependant difficile d'expliquer la présence de Frédéric dans la métropole comtoise : était-ce pour s'y concerter avec Hugues de Salins ou même y conférer avec l'empereur Henri III qui s'arrêta peu après à Besançon ? Les documents ne nous apprennent malheureusement rien sur les raisons qui incitèrent l'évêque de Genève à entreprendre ce voyage ; ils ne nous disent rien non plus sur une éventuelle rencontre entre l'évêque et l'empereur ¹.

Quant à l'archevêque Hugues de Salins, ancien chapelain du dernier roi de Bourgogne, il prit résolument le parti de l'Empire à la mort de Rodolphe III. Au décès de Conrad II, il devint en quelque sorte le régent particulier du royaume bourguignon et le principal homme de confiance du nouvel empereur Henri III. C'est grâce à cette confiance et à cette collaboration mutuelle que Besançon devint le pivot de la politique d'Henri III et compta désormais plus que la Bourgogne transjurane. Sous son épiscopat, l'église de Besançon connut un véritable renouveau culturel, de même qu'elle attira sur elle l'amitié de Léon IX, un Lorrain, le premier des papes réformateurs ². Sur la base de ces renseignements on peut affirmer que les relations de Frédéric avec la métropole bisontine prennent une tout autre signification : l'évêque de Genève nous semble plus engagé qu'il n'y paraît à première vue dans le mouvement de réforme qui commence à s'étendre à tout l'ancien royaume de Bourgogne ³. En 1050, dans le sillage de Léon IX et en compagnie d'Hugues de Salins, Frédéric assiste à Rome au concile qui condamne, le 29 avril, l'hérésie de Bérenger de Tours ⁴ ; Léger de Vienne et Halinard de Lyon, autres grands réformateurs, participent également à ce concile. S'inspirant sans doute des réformes intro-

¹ Lettre du R.P. de Vregille du 15 avril 1970.

² *Histoire de Besançon, op. cit.*, t. I, p. 265-268.

³ Cf. Bernard BLIGNY, *op. cit.*, p. 37-47, le chapitre intitulé « Réformateurs bourguignons ».

⁴ On sait que Bérenger niait la transsubstantiation. Sur ce concile, cf. Bernard BLIGNY, *op. cit.*, p. 36.

duites par Hugues de Salins ¹, véritable auteur de la restauration ecclésiastique à Besançon, il est probable que Frédéric ait tenté d'imposer ces idées régénératrices au chapitre cathédral de Genève. La présence sur le même feuillet du catalogue de la bibliothèque de Frédéric et, d'une main différente mais contemporaine, d'un rôle des chanoines du chapitre cathédral permettrait de conclure, avec vraisemblance, à une tentative de réorganisation des règles cérémonielles de l'église cathédrale ². Les réformes introduites simultanément à Besançon et à Genève par deux prélats originaires du même diocèse offrent d'étranges parallélismes, ce qui n'a rien d'étonnant quand on connaît les liens qui unirent Genève et Besançon en cette seconde moitié du XI^e siècle et quand on sait que Frédéric participa personnellement à l'œuvre de réforme commencée à Besançon par Hugues de Salins ³. Nous pourrions donc conclure, avec toutes les réserves qui s'imposent, que, gagné aux idées réformatrices de l'archevêque Hugues de Salins, lui-même fort de l'appui du pape Léon IX, l'évêque Frédéric fut un évêque réformateur, partisan de l'Empire. Nous pensons ne pas exagérer en prétendant qu'il fut un véritable « Hugues de Salins » genevois.

II. LA BIBLIOTHÈQUE ET SON CATALOGUE

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance des bibliothèques médiévales pour l'étude des mentalités et des goûts qu'elles révèlent ⁴. Plusieurs d'entre elles ont été malheureu-

¹ On sait qu'Hugues de Salins réorganisa le chapitre Saint-Jean de Besançon (*Histoire de Besançon*, t. I, p. 244 et 256) et qu'il fut le fondateur du chapitre Saint-Paul (*ibidem*, p. 259-260). Le chapitre Saint-Paul de Besançon a été étudié par Catherine MARION, « Le temporel de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon des origines à 1333 », *Positions des thèses ... de l'Ecole des Chartes*, 1969, p. 99-100.

² Il en va de même à Besançon, cf. *Histoire de Besançon*, t. I, p. 262-265, 260-262 et 256-259.

³ On sait d'autre part qu'Hugues de Salins était un grand sympathisant de Cluny et de son idéal (*Histoire de Besançon*, t. I, p. 240). Frédéric semble avoir partagé cette admiration. Le dernier acte qui le concerne (env. 1072-1073) est précisément une donation de biens à Romainmôtiers : cf. *Régeste genevois*, n° 210.

⁴ Cf. Charles Homer HASKINS, *The renaissance of the twelfth century*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1927, p. 78.

sement dispersées ou détruites, ce qui n'est pas pour faciliter le travail de reconstitution de l'historien. A défaut des manuscrits originaux, le chercheur peut cependant s'aider des catalogues de bibliothèques qui nous ont été conservés et qui donnent, en règle générale, une image très fidèle du fonds disparu. La bibliothèque de Frédéric se range dans cette seconde catégorie puisqu'elle nous est connue grâce au catalogue qui en a été conservé. On peut pourtant se demander si ce catalogue nous donne bien l'état complet de la bibliothèque de ce prélat. *L'incipit* du catalogue est ambigu ; il y est dit en effet que Frédéric, évêque de Genève : *hos libros de suo addidit*, qu'il fit don (= ajouta) à la bibliothèque du chapitre les manuscrits mentionnés dans le catalogue. Le possessif *de suo* indique que Frédéric paya les manuscrits de sa bourse, mais la forme de ce don est susceptible de deux interprétations : ou bien l'évêque aurait acheté ces manuscrits dans l'intention bien arrêtée de les donner directement au chapitre, ou bien il les aurait acquis pour sa bibliothèque personnelle et les aurait donnés ensuite à son chapitre cathédral. La seconde hypothèse qui fait de Frédéric un prélat à l'esprit ouvert et un bienfaiteur du chapitre nous paraît, somme toute, la plus plausible : c'est sa bibliothèque personnelle que l'évêque de Genève donna à son chapitre. Mais on peut se poser une autre question : Frédéric a-t-il donné sa bibliothèque en entier ou seulement une partie de celle-ci ? Dans l'état actuel de la documentation, il est difficile de rien affirmer. Néanmoins une comparaison avec d'autres catalogues de bibliothèques de la même époque nous incline à penser que c'est bien tous ses livres que Frédéric a donnés à son chapitre ¹.

¹ De la bibliothèque de Frédéric seul le ms. lat.1 de la BPU a survécu, pour autant qu'on l'identifie avec l'*historiam (sacram)* mentionnée en tête du catalogue. C'est en tous cas l'avis de M. André Vernet, professeur à l'École des Chartes (lettre du 2 février 1970), celui de SENEBIER, p. 58, et celui des éditeurs du *Régeste genevois*, p. 52, qui a été repris par Bernard BLIGNY, *op. cit.*, p. 42. Comme l'indique le verbe *addidit*, la bibliothèque capitulaire existait déjà à cette époque. Il convient aussi de souligner que la liste des ouvrages répertoriés dans notre catalogue traduit bien les tendances réformatrices de Frédéric, ce qui renforce l'hypothèse d'un choix personnel. De plus, le fait que ce don soit mentionné dans la Bible de Saint-Pierre, qui peut être considérée comme un véritable *liber memorialis* du chapitre, souligne assez l'importance du geste de Frédéric.

Le nombre restreint des volumes formant cette bibliothèque pourrait nous étonner. Mais là encore il faut se garder de toute erreur d'appréciation ¹.

Si l'on s'attache plus spécialement au contenu même de cette bibliothèque, on ne peut s'empêcher de constater que les titres des différents ouvrages nous révèlent un homme plutôt enclin à l'action qu'à la méditation ou à la spéculation intellectuelle. Tous les ouvrages répertoriés dans ce catalogue ont trait soit à la philosophie ou à la théologie ou à ce que nous appelons aujourd'hui la cure d'âme. Nous avons sous les yeux une bibliothèque composée principalement d'usuels. Elle soutient avantageusement la comparaison avec d'autres bibliothèques épiscopales contemporaines ². Il est des ouvrages tels les *Moralia*

Dans cette optique, la générosité de Frédéric est inséparable de son action réformatrice, comme le prouvent ses donations à Saint-Paul de Besançon et à Romainmôtiers (cf. p. 269, note 3 et *Regeste*, p. 58). Elles sont le complément indispensable de son idéal de réforme.

¹ On n'a malheureusement conservé aucun catalogue de bibliothèque bisontine contemporaine de l'épiscopat d'Huges de Salins, mais l'abbé R. ETAIX et le R.P. B. de VREGILLE dans un article intitulé : « Les manuscrits de Besançon, Pierre-François Chifflet et la bibliothèque Bouhier », *Scriptorium*, t. XXIV (1970), p. 39, constatent que les quelque 40 manuscrits de la bibliothèque Bouhier (à Dijon) provenant de Besançon remontent pour la plupart au XI^e siècle, ce qui souligne assez l'importance de l'épiscopat d'Huges de Salins. Dans le même ordre de grandeur, un catalogue de manuscrits dressé à Fleury-sur-Loire au XI^e siècle compte 47 volumes (Alexandre VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les miracles de saint Benoît*, Paris, Picard, 1965, p. 216).

La provenance des manuscrits pose aussi quelques problèmes : furent-ils copiés à Genève ou à l'extérieur ? Il ne subsiste aucune trace d'un *scriptorium* genevois à cette époque. Il faut pourtant ne pas tirer trop de conclusions de l'argument *a silentio*, les destructions des iconoclastes du milieu du XVI^e siècle ayant été extrêmement importantes et très préjudiciables à une bonne connaissance du Moyen âge genevois. A titre de comparaison, indiquons simplement que l'abbé Etaix et le R.P. de Vregille dans l'article précité, p. 39, admettent l'existence d'un *scriptorium* bisontin à cette époque.

Quant à la Bible de Saint-Pierre elle est d'origine italienne, comme l'a bien prouvé E. B. GARRISON, *Studies in the history of medieval italian painting*, Florence, 1953, vol. I/1, p. 14-15, qui prétend à ce propos qu'il faut la dater *as late as possible in Frederic's episcopate*. Nous savons d'autre part que, vers 1026, la bibliothèque de Werner, évêque de Strasbourg, comptait de nombreux manuscrits de provenance italienne (E. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, 1938, t. IV, p. 703).

² L'ouvrage de base reste, comme nous l'avons indiqué plus haut, celui de Mgr Lesne au tome IV de son *Histoire de la propriété ecclésiastique* (cité dorénavant LESNE, IV).

in *Job* de Grégoire le Grand, le *Scintilla* de Defensor de Ligugé, le *De Metris* de Marius Plotius Sacerdos qui figurent dans toutes les bibliothèques de ce temps ¹. Sous l'épiscopat de Léger, à la fin du XI^e siècle, la bibliothèque de l'église de Lyon possède un Martianus Capella et la traduction du *Timée* de Platon, par Chalcidius, qui se retrouvent dans le catalogue de Frédéric ². Toujours au XI^e siècle, le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude mentionne Isidore de Séville, Martianus Capella, Priscien, Horace et Juvénal qui sont également répertoriés dans l'inventaire de notre prélat genevois ³. Le lecteur s'étonnera toutefois de ne point y trouver de prosateurs et historiens de l'antiquité classique, tels Cicéron, Tite-Live, Suétone et Salluste. On sait pourtant qu'ils étaient fort prisés à Cluny à la même époque ⁴. Le *De interpretatione* d'Aristote figure à Genève comme à Strasbourg sous l'épiscopat de l'évêque Werner (1002-1027) ⁵.

Quant aux ouvrages de législation canonique, ils sont deux à figurer dans le catalogue : le *Pastorale* de Grégoire le Grand ⁶ et le *Decretum* de Burchard de Worms. La présence de ce dernier texte est assez révélatrice de la conception que pouvait se faire Frédéric de son action réformatrice ; les recherches les plus récentes s'accordent en effet à faire du *Decretum* : « ... la première collection méthodique qui s'efforce d'être encyclopédique et de réaliser la synthèse de toutes les sources constitutives du droit canon... » ⁷ et à définir Burchard de Worms comme : « un

¹ LESNE, IV, p. 515-519.

² LESNE, IV, p. 456, 515-519.

³ LESNE, IV, p. 116, 519-521.

⁴ LESNE, IV, p. 520. Le chapitre de Genève possédant une bibliothèque, peut-être ces ouvrages y figuraient-ils déjà ?

⁵ LESNE, IV, p. 703.

⁶ Sur la *Regula pastoralis* de saint Grégoire on se reportera à la remarque fort pertinente d'Oskar Köhler, selon lequel la *Regula* fut : « ... im Mittelalter dem Weltklerus das bedeute, was die Benedikt Regel den Orden. » « Die ottonische Reichskirche », dans *Adel und Kirche Gerd Tellenbach zum 65. Geburtstag dargebracht von Freunden und Schülern*, Freiburg in Brisgau, 1968, p. 145.

⁷ Cf. l'article de Jacqueline RAMBAUD-BUHOT, « La critique des faux dans l'ancien droit canonique », *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, CXXV (1968), p. 36, et les remarques d'O. KÖHLER, *loc. cit.*, p. 187 : « Das Decretum... repräsentiert die Verfassung der ottonischen Reichskirche. » On pourra

conservateur modéré, en bon rapport avec le pouvoir impérial, partisan du pouvoir épiscopal »¹. De plus, nous savons maintenant que le *Decretum* était également en usage à Besançon au milieu du XI^e siècle²; nous ne pouvons nous empêcher de voir là une autre preuve, fragile il est vrai, de l'influence exercée par Besançon sur Genève sous l'épiscopat d'Hugues de Salins. Nous pensons aussi que la relative abondance d'ouvrages liturgiques doit être mise en relation avec la tentative de réforme liturgique réalisée probablement par Frédéric à Genève et que semble attester l'*ordo canonicorum* transcrit à la suite du catalogue de la bibliothèque du prélat-mécène. Frédéric ouvrait de cette façon la voie aux réformes de l'évêque Humbert de Grammont³.

aussi consulter l'intéressant article de Gerhard THEUERKAUF, « Burchard von Worms und die Rechtskunde seiner Zeit », *Frühmittelalterliche Studien Jahrbuch des Instituts für Frühmittelalterforschung der Universität Münster*, II (1968), p. 144-161.

¹ Emile AMMAN et Auguste DUMAS, *L'Eglise au pouvoir des laïques, 888-1057* (*Histoire de l'Eglise*, VII), p. 514-516.

² ETAIX et VREGILLE, *loc. cit.*, p. 38.

³ Victor van BERCHEM, « L'évêque Humbert de Grammont (1119-1135 env.) et la réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève », *Aus Geschichte und Kunst: Zweiunddreissig Aufsätze Robert Durrer... dargeboten*, Stans, 1928, p. 84-103.

TEXTE DU CATALOGUE

transcrit ligne à ligne et à l'aide d'une photographie à l'infrarouge, d'après l'original conservé à la Bibliothèque de Genève (ms. lat. 1, dernier folio, non numéroté, verso) :

Fredericus ianuensis ep(is)c(opus) hos libros [.
 de suo addidit[.] Hanc [in] primis historia[m sacram ¹
 Moralia iob ². Canones burcardi ³. Aimone(m) ⁴. Mar
 tiriologiu(m) adonis ⁵. Co(me)n[tari]u(m) isidori sup(er). V. libros
 moysi ⁶. Boetiu(m) de c(on)solatione ⁷. Scintillaru(m) ⁸ I[.
 <duos.> Pastorale ⁹ [. .]rra(m) ¹⁰. Sac[. .]ru(m) ¹¹. Prisciano [. . .
 unas constructiones ¹². Ora[tium ¹³.

[.] lettres illisibles, le nombre de points indique le nombre approximatif de lettres

[a] lettres restituées

(a) résolution d'abréviation

< a > lettres biffées

¹ La Bible de Saint-Pierre.

² Les *Moralia in Job* de saint Grégoire le Grand.

³ Le *Decretum* de Burchard de Worms.

⁴ Aimon d'Auxerre, probablement.

⁵ Martyrologe d'Adon de Vienne.

⁶ Commentaire d'Isidore de Séville sur le Pentateuque.

⁷ Le *De consolatione* de Boèce.

⁸ Le *Scintilla* de Defensor de Ligugé.

⁹ La *Regula pastoralis* de saint Grégoire le Grand.

¹⁰ Ouvrage non identifié.

¹¹ Un sacramentaire.

¹² Probablement l'*Ars minor* de Priscien et les *Constructiones* du même auteur, mais seules.

¹³ Horace, suivi sans doute de quelques autres poètes.

Iuvenale(m) ¹. Serviu(m) sup(er) virgiliu(m) ². Macrobiu(m) ³.
Timeu(m) platonis ⁴. Martianu(m) ⁵. Porfiriu(m) cu(m) co(me)n-
t(ar)io ⁶
Categorias augustini ⁷. Com(men)tu(m) libri peri erme
nias ⁸. Pronosticon ⁹. SPalteriu(m) ¹⁰. Missale ¹¹. Testu(m)
evang(e)li(or)u(m) ¹². Lectionariu(m) ¹³

¹ Juvénal.

² Commentaire de Servius sur Virgile.

³ Probablement les *Saturnales* de Macrobe.

⁴ La traduction du *Timée* de Platon par Chalcidius.

⁵ Martianus Capella.

⁶ L'*Isagoge* de Porphyre.

⁷ *Catégories* du Pseudo-Augustin.

⁸ Le *De interpretatione (Peri ermenias)* d'Aristote, commenté par Boèce.

⁹ Le *Pronosticon futuri seculi* de Julien de Tolède.

¹⁰ Un psautier. Le scribe a bien écrit *SPalterium*.

¹¹ Un missel.

¹² Les Evangiles.

¹³ Un lectionnaire.

